



Viticulture

PACA

n°15
23 juin 2026



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteurs

Pauline VEZIN

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la Chambre Régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service Régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



La stratégie
écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Enquête en ligne auprès des lecteurs du BSV

Phénologie

Grenache : quelques jours à une semaine d'avance sur 2025

Maladies

Mildiou : peu de progression sur feuilles et grappes

Oïdium : quelques sorties sur grappes

Black rot : risque faible

Flavescence dorée : 2^{ème} traitement obligatoire à 14 jours (10 jours en AB) après le 1^{er} traitement pour les secteurs à 2 ou 3 traitements.

Ravageurs

Vers de la grappe : vols en cours sur les secteurs médians et tardifs, vols en baisse sur les secteurs précoces

Pyrale du Daphné : piégeages très faibles

Annexe

OAD DAC ADN

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note réglementation protection des abeilles

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

Notes nationales

Biodiversité

Note technique nationale OSCAR 2026

A surveiller

Ambroisie

Datura Stramoine



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !

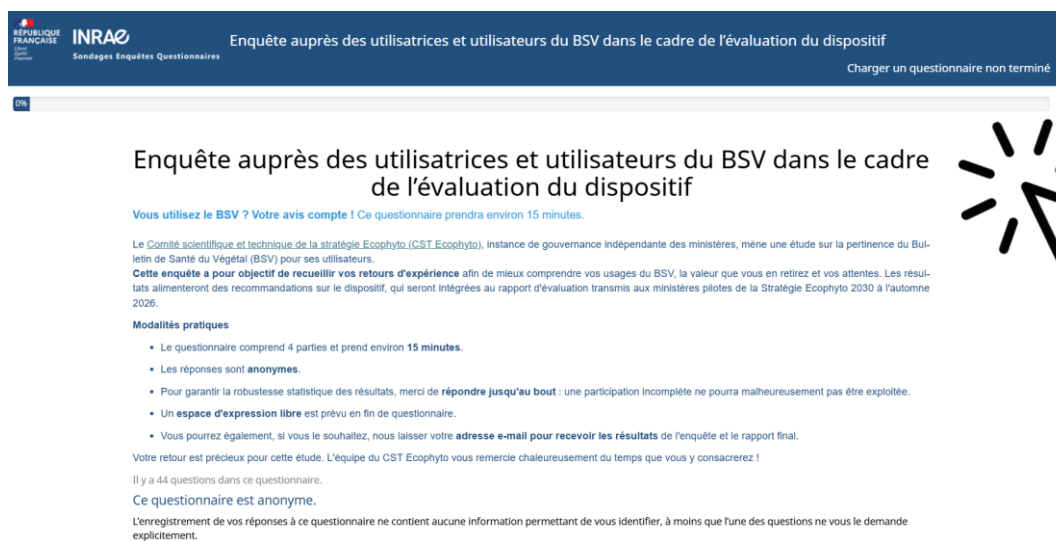
Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le CST Ecophyto, comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une enquête auprès des lecteurs du BSV pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demande environ 15 minutes :

<https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr> .

L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont anonymes mais si vous souhaitez recevoir une synthèse des résultats et le rapport final, vous pouvez lui laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous remercie par avance du temps que vous y consacrerez.



The screenshot shows the top of a survey page. At the top left, there are logos for the French Republic and INRAE. The main title is 'Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif'. Below the title, there is a sub-header 'Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif' and a link 'Vous utilisez le BSV ? Votre avis compte ! Ce questionnaire prendra environ 15 minutes.' The main body of text explains the purpose of the survey and lists practical modalities. A mouse cursor icon is pointing to a link on the right side of the page.

REPUBLICQUE FRANÇAISE
INRAE
Sondages Enquêtes Questionnaires

Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif

Charger un questionnaire non terminé

0%

Enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs du BSV dans le cadre de l'évaluation du dispositif

[Vous utilisez le BSV ? Votre avis compte ! Ce questionnaire prendra environ 15 minutes.](#)

Le Comité scientifique et technique de la stratégie Ecophyto (CST Ecophyto), instance de gouvernance indépendante des ministères, mène une étude sur la pertinence du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) pour ses utilisateurs.

Cette enquête a pour objectif de recueillir vos retours d'expérience afin de mieux comprendre vos usages du BSV, la valeur que vous en retirez et vos attentes. Les résultats alimenteront des recommandations sur le dispositif, qui seront intégrées au rapport d'évaluation transmis aux ministères pilotes de la Stratégie Ecophyto 2030 à l'automne 2026.

Modalités pratiques

- Le questionnaire comprend 4 parties et prend environ 15 minutes.
- Les réponses sont **anonymes**.
- Pour garantir la robustesse statistique des résultats, merci de **répondre jusqu'au bout** : une participation incomplète ne pourra malheureusement pas être exploitée.
- Un **espace d'expression libre** est prévu en fin de questionnaire.
- Vous pourrez également, si vous le souhaitez, nous laisser votre **adresse e-mail pour recevoir les résultats** de l'enquête et le rapport final.

Votre retour est précieux pour cette étude. L'équipe du CST Ecophyto vous remercie chaleureusement du temps que vous y consacrerez !

Il y a 44 questions dans ce questionnaire.

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses à ce questionnaire ne contient aucune information permettant de vous identifier, à moins que l'une des questions ne vous le demande explicitement.



Cliquer ici ou sur le lien hypertexte pour répondre au sondage

Merci !



Stade L : Fermeture de la grappe



Stade L : Pré-fermeture de la grappe (baies 10-12 mm)



Stade K : baies 7-9 mm



Stade K : baies à taille de pois (5-7 mm)

Photos CA84

Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade B12 à L	Stade B10 à L	Stade B8 à L	Stade B8 à L	Stade B6 à L	Stade B6 à B10
Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Pré-fermeture majoritaire	11-12 mm majoritaire	9-11 mm majoritaire	8-9 mm majoritaire

Carte de précocité

Au 23 juin, les stades phénologiques observés montrent en moyenne quelques jours à une semaine d'avance par rapport à 2025.

Des arrêts de croissance sont observés en tous secteurs.

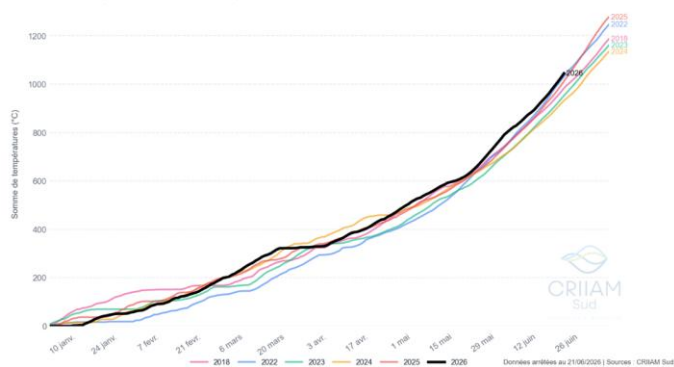
Données de la modélisation

Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

VAUCLUSE

CARPENTRAS LA TAPY

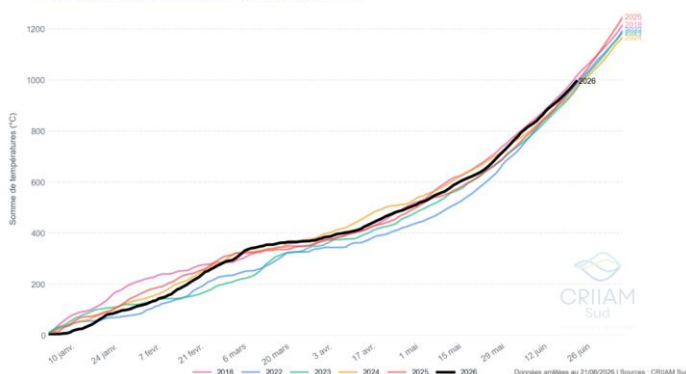
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



VAR

HYERES SCRADH

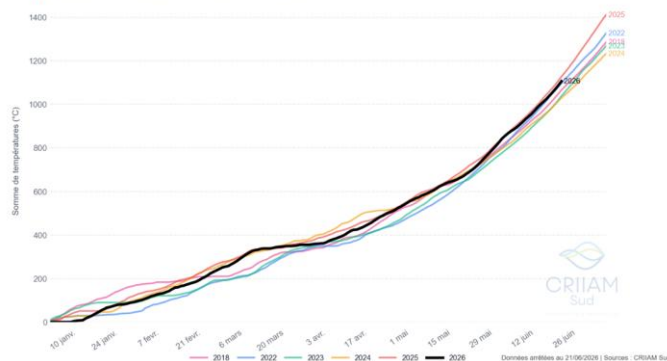
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



BOUCHES DU RHÔNE

BERRE L'ETANG

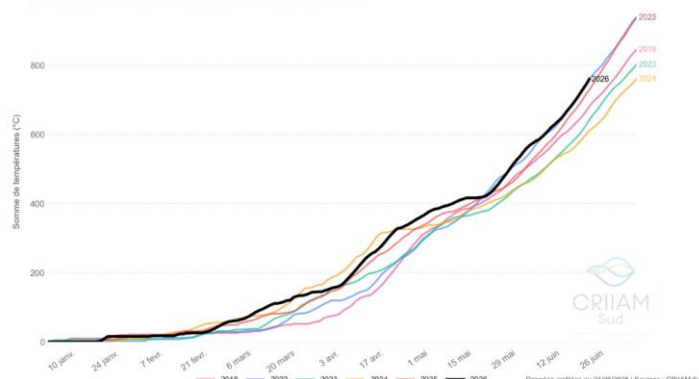
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



HAUTES-ALPES

REMOLLON

Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



MILDIU

Biologie : [Cf. bulletin n°9](#)

Tache de mildiou et Rot Brun sur grappe

Tache de mildiou sur feuille



Photos CA84/CA26

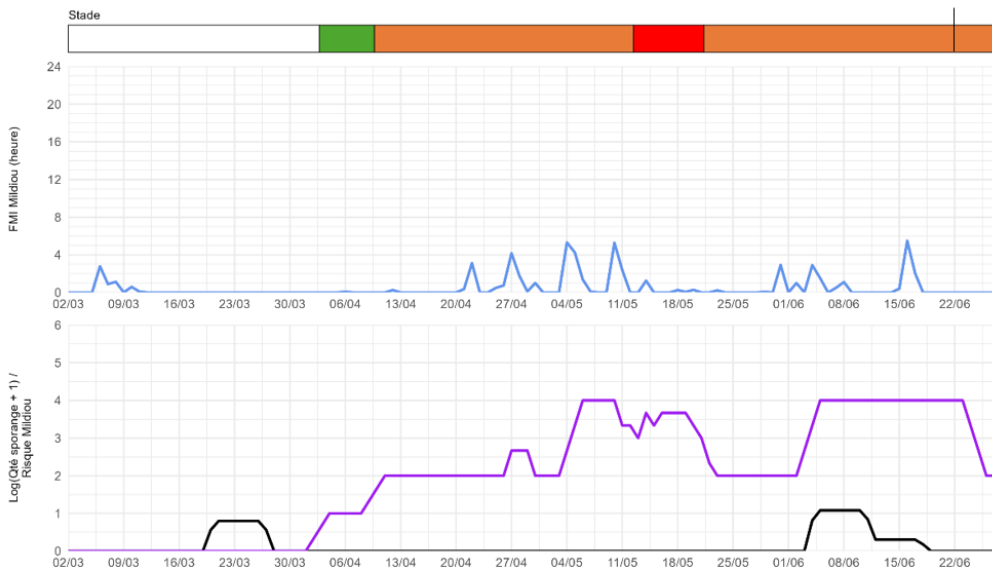
Données de la modélisation

Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur le modèle, cliquer [ici](#) pour vous consulter l'annexe OAD DAC ADN (Cf. BSV n°9).

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Lambesc (13)

BBCH 77 : Début fermeture



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Aucune période propice à l'infection depuis le 17/06.

Sporée aérienne *P. viticola* :

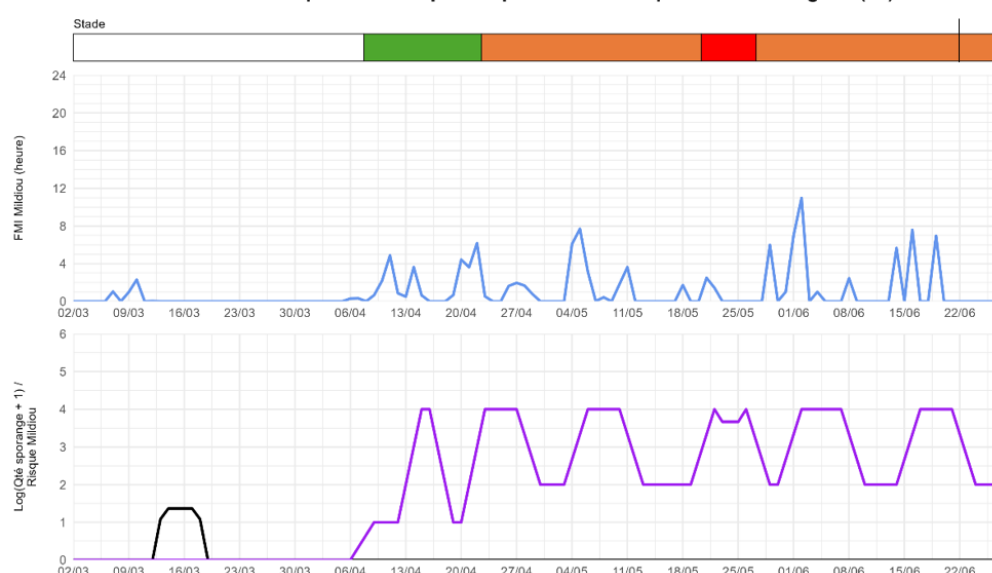
7 sporanges mesurés sur l'échantillon du 18/06.

Risque épidémique :

Avec les émissions de sporange mesurées, le risque se maintient à 4 jusqu'au 24/06.

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83)

BBCH 77 : Début fermeture



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

15 heures de FMI cumulées du 15 au 19/06.

Sporée aérienne *P. viticola* :

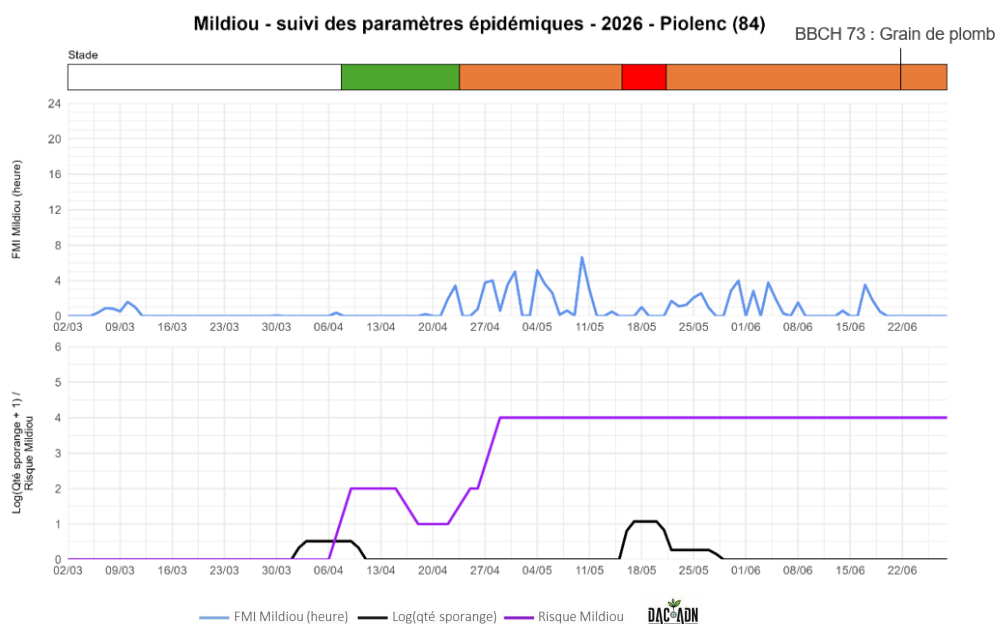
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 18/06.

Risque épidémique :

Le risque augmente à 4 parallèlement à l'augmentation du FMI. Il diminue à 2 pour la semaine à venir.

MILDIOU (suite)

Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou (suite)



Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :
Aucune période propice à l'infection depuis le 17/06.

Sporée aérienne *P. viticola* :
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 18/06.

Risque épidémique :
Suite à l'apparition des premiers symptômes, le risque reste à 4 jusqu'à la fin de la semaine.

Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône :

Analyse de risque : modèle DAC ADN et Milstop

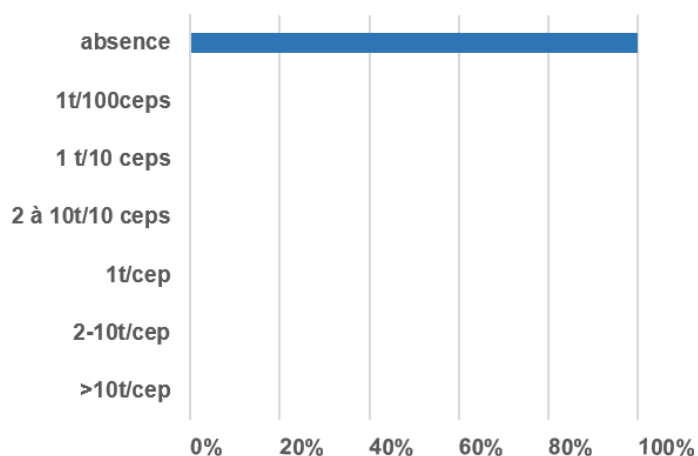
Aucune période propice à l'infection cette semaine.

Observations

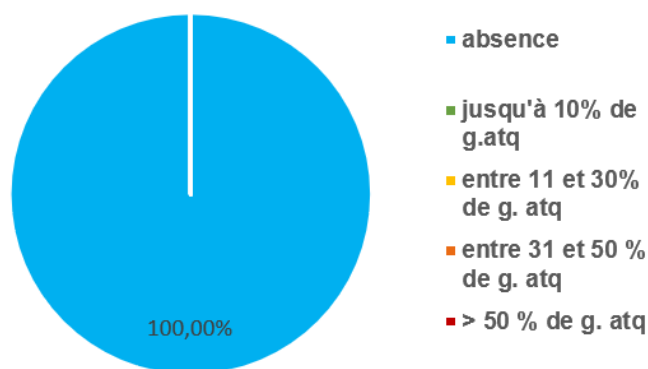
Peu d'évolution, quelques nouvelles taches observées à Richerenches et Cairanne (84) hors parcelles BSV.

Sur 55 parcelles observées du 17 au 23 juin, aucune parcelle ne présente de symptôme sur feuille et sur grappe.

Mildiou sur feuilles : fréquence



Mildiou sur grappes : fréquence



Parcelles natures: sur 7 parcelles suivies, 4 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (la majorité d'entre elles jusqu'à moins de une tache par cep).

MILDIOU (suite)

Estimation du risque

Cas général :



Territoire Provence (Var) :

Analyse de risque : modèle DAC ADN

Le modèle DAC ADN enregistre un risque en baisse sur la station de Roquebrune-sur-Argens (83).

Analyse de risque : modèle Milstop

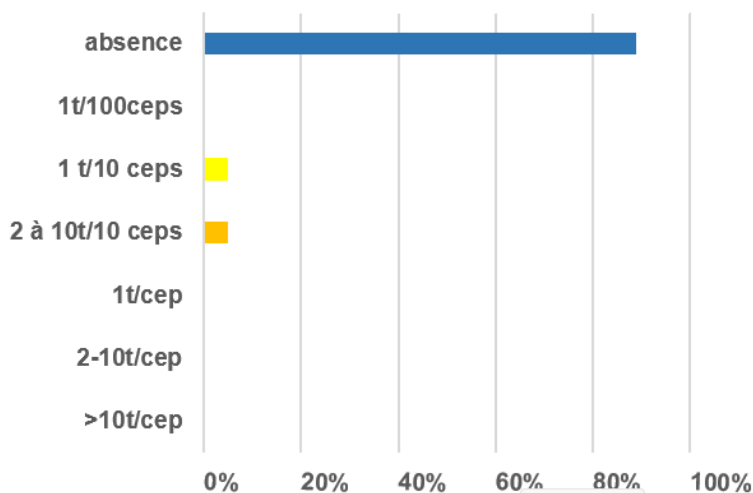
Le modèle Milstop n'enregistre pas de risque sur la semaine passée.

Observations

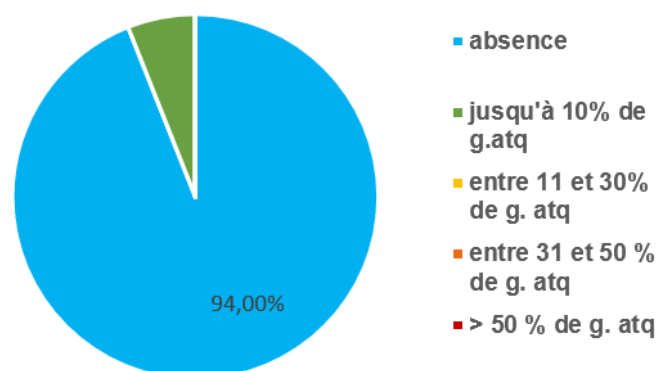
Des taches actives sont toujours observées sur certaines parcelles, avec peu d'évolution sur feuilles. De rares attaques sont observées sur grappes.

Sur 19 parcelles observées du 17 au 23 juin, 2 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 1 parcelle présente des attaques sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence



Mildiou sur grappes : fréquence



Parcelles natures: sur 3 parcelles observées, aucun symptôme n'a été observé.

MILDIU (suite)

Estimation du risque

Cas général :



En cas d'orages/pluies annoncées et fortes rosées, particulièrement sur jeunes feuilles et sur grappes.



Territoire Bouches du Rhône/Sainte Victoire/Sud Luberon :

Analyse de risque : modèle DAC ADN

Aucune période propice à l'infection cette semaine.

Analyse de risque : modèle Milstop

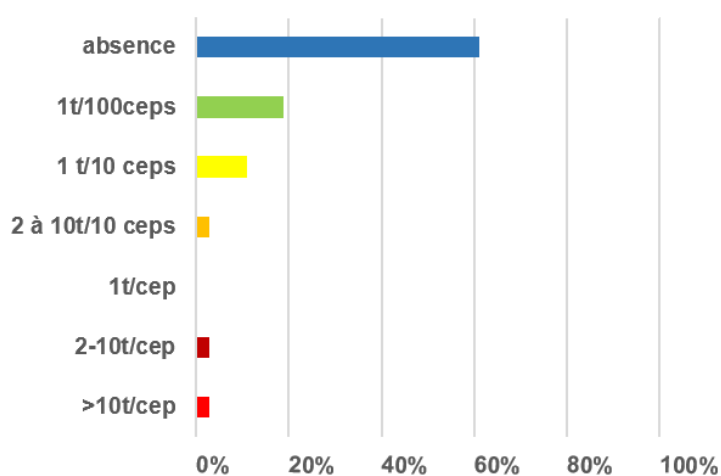
Le modèle Milstop n'enregistre pas de risque de contaminations pour la semaine passée.

Observations

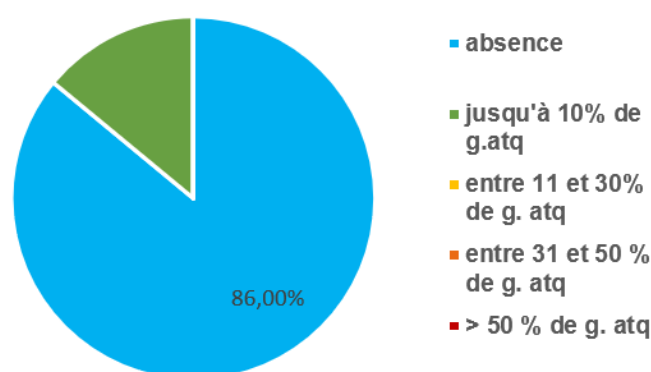
Quelques évolutions sur le Sud Luberon et dans les Bouches du Rhône avec des symptômes sur feuilles (sorties potentiellement liées à l'épisode pluvieux du 4 juin). Un nouveau secteur présente de forts symptômes sur feuilles à Port-de-Bouc comme précédemment pour Arles et Tarascon. Quelques rares attaques sur grappes sont observées (Arles, Tarascon, Eyragues).

Sur 36 parcelles observées du 17 au 23 juin, 14 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 2 parcelles présentent des attaques sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence



Mildiou sur grappes : fréquence



Parcelles natures: sur 6 parcelles suivies, 1 parcelle présente des symptômes sur feuilles.

MILDIU (suite)

Estimation du risque

Cas général :



En l'absence de taches, d'orages/pluies annoncées et de fortes humidités



Territoire Hautes-Alpes :

Des dégâts ont été observés localement suite à un épisode de grêle lundi 22 juin sur feuilles et sur grappes, parfois très importants sur grappes.

Analyse de risque : modèle Milstop

Le modèle Milstop n'enregistre pas de risque sur la semaine passée.

Observations

Aucun symptôme n'a été observé par le réseau BSV.

Estimation du risque

Cas général :



Si les épisodes pluvieux ont été contaminants



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.

- Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).

Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>



OÏDIUM

Biologie : [Cf. bulletin n°9](#)

Oïdium sur feuille



Oïdium sur grappe



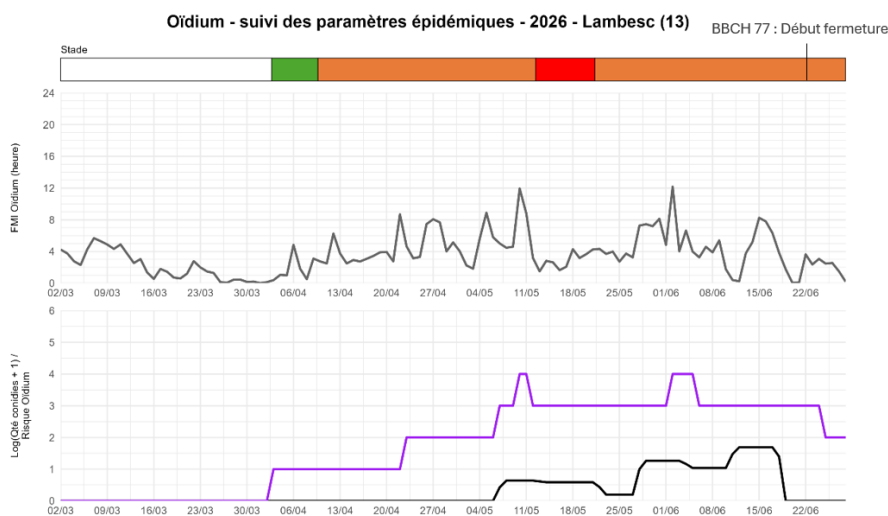
Photos CA84/CA13

Données de la modélisation

Analyse de risque : OAD DAC ADN oïdium

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur le modèle, cliquer [ici](#) pour vous consulter l'annexe OAD DAC ADN (Cf. BSV n°9).

Sur les trois capteurs mis en place, le risque est généralement modéré pour la période du 17 au 23 juin.

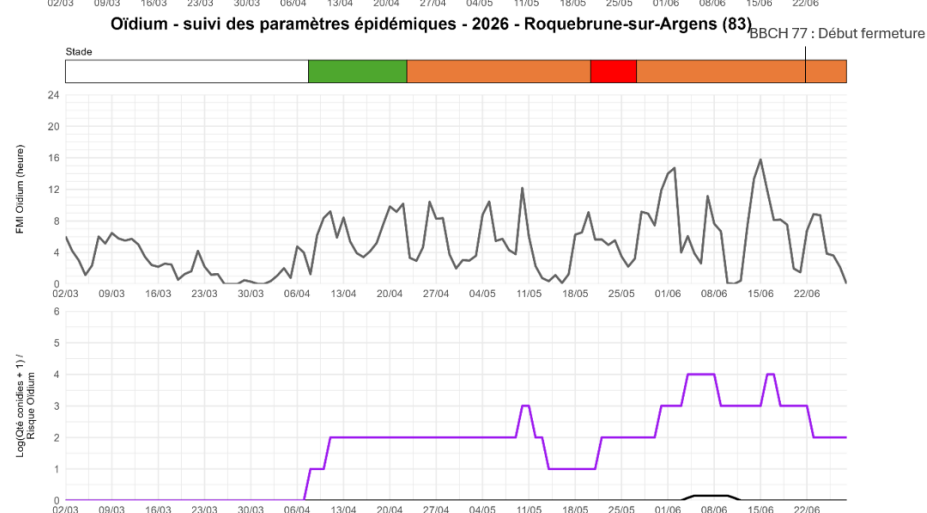


Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :
Après un pic modéré de FMI en début de semaine dernière, il diminue graduellement jusqu'au 28/06.

Sporée aérienne *E. necator* :
334 conidies mesurées sur l'échantillons du 18/06.

Risque épidémique :
Le risque reste à 3 en l'absence de FMI oïdium.



Stade phénologique :
Considéré comme sensible.

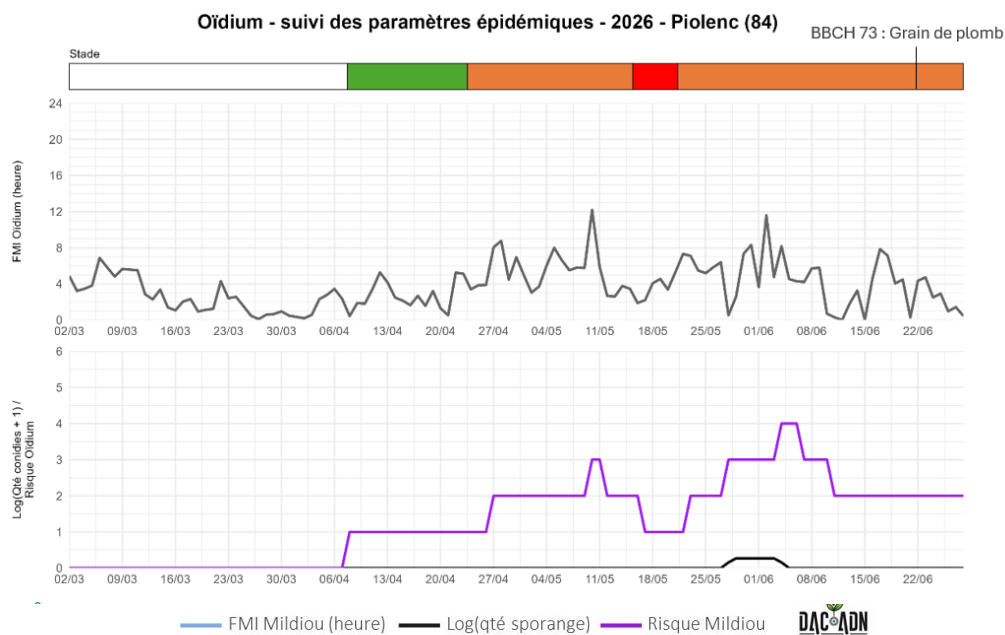
Facteur Météo d'Infection :
Après une courte période peu propice à l'infection, le FMI oïdium augmente cette semaine. Une nouvelle hausse jusqu'à 9 heures par jour est prévue pour le début de cette semaine. Il diminue fortement au cours de la semaine.

Sporée aérienne *E. necator* :
Aucune sporée mesurées sur l'échantillons du 18/06.

Risque épidémique :
Parallèlement à la diminution du FMI et en l'absence de détection, le risque diminue à 2 pour la semaine à venir.

OÏDIUM

Analyse de risque : OAD DAC ADN oïdium



Stade phénologique :

Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :

Après une période moyennement propice à l'infection, le FMI oïdium diminue fortement pendant la semaine précédente. Il reste faible jusqu'au 28/06.

Sporée aérienne *E. necator* :

Aucune sporée mesurées sur l'échantillons du 18/06.

Risque épidémique :

Le risque reste à 2 jusqu'au 28/06.

Observations

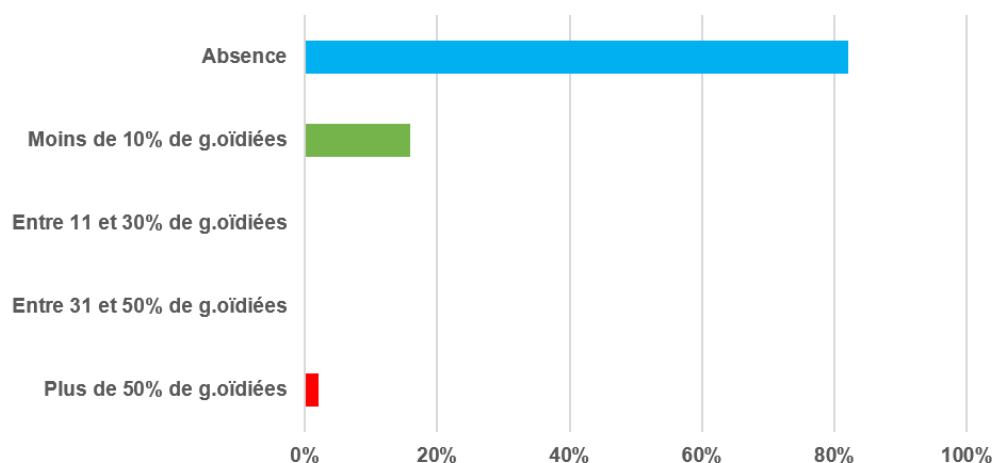
Quelques évolutions de symptômes sur feuilles et quelques attaques sur grappes principalement sur cépages sensibles.

Sur 88 parcelles observées du 17 au 23 juin, 15 parcelles présentent des symptômes sur grappes.



Pour les parcelles au stade fermeture de la grappe (baie de grenache > 12 mm), observer et faire des bilans sur 50 grappes (2 à 3 grappes par cep sur 20 ceps).
Seuil de nuisibilité : 10 % de grappes attaquées.

Oïdium sur grappe : fréquence



Parcelles natures: sur 17 parcelles suivies, 8 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (Vaucluse, Var et Bouches-du-Rhône) dont 5 sur grappes (4 Bouches-du-Rhône et 1 Vaucluse).

OÏDIUM (suite)

Analyse de risque

Jusqu'à fermeture complète de la grappe



Fermeture de la grappe et absence de symptômes



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.

Techniques alternatives :



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

BLACK ROT

Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de black-rot sur feuille



Source : CA84

Tâche de black-rot avec des pycnides



pycnides

BLANCARD D. (INRA)

Source : INRAE

BLACK ROT

Biologie

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

Observations

Peu ou pas d'évolution de symptômes sur feuilles, quelques très rares attaques sur grappes de façon ponctuelle dans le sud Drôme et les Bouches du Rhône.

Sur 94 parcelles observées du 17 au 23 juin, 3 parcelles présentent des attaques sur feuilles et sur grappes.

Parcelles natures: sur 17 parcelles suivies, 9 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (7 parcelles territoire Vaucluse – sud Drôme et 2 dans le Var) et 1 parcelle présente des symptômes sur grappes (2 % d'intensité globale).

Analyse du risque

La semaine passée n'a pas été favorable à des contaminations.

Estimation du risque

Cas général :



Gestion alternative du risque

B

Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques :

- Eliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille.
- Arracher les vignes abandonnées.
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints.

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Biologie

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

Scaphoideus titanus
adulte



Larves de *Scaphoideus titanus*



Symptômes de flavescence dorée



Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 22 mai 2026 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne sera prochainement en ligne sur le site :

DRAAF PACA :

<https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/communique-flavescence-doree-sral-du-22-mai-2026-a4823.html>

Une carte interactive des Zones Délimitées mise à disposition par FREDON PACA est accessible sur le site suivant :

<https://www.flavescencedoree.fr/outils/>

VERS DE LA GRAPPE

Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Deuxième génération: Le vol de deuxième génération débute fin mai/début juin et se termine début juillet. Le vol est plus rapide que celui de la première génération car les températures sont plus élevées. Les œufs, pondus exclusivement sur jeunes baies, donnent naissance en une semaine à des larves qui vont très rapidement pénétrer dans les grains (24 à 48 heures). Les dynamiques de vols, de pontes et d'éclosions sont proches pour eudémis et cochylis. Par contre, la durée de l'évolution larvaire est différente: elle est de l'ordre de 3 semaines pour eudémis et 6 semaines pour cochylis.



Ponte (source : CA83)

Observations

Vols de G2 toujours en cours sur les secteurs médians et tardifs. Vols en baisse de G2 sur les secteurs très précoces et précoces.

Données de la modélisation

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves âgées (L3)
Secteur très précoce	En cours
Secteur précoce	En cours
Secteur médian	En cours
Secteur tardif	En cours
Secteur très tardif	À partir du 30 juin

VERS DE LA GRAPPE (suite)

Analyse de risque

Cas général :



Variable en fonction du bilan G1 et des pontes de G2 observées



Méthodes alternatives



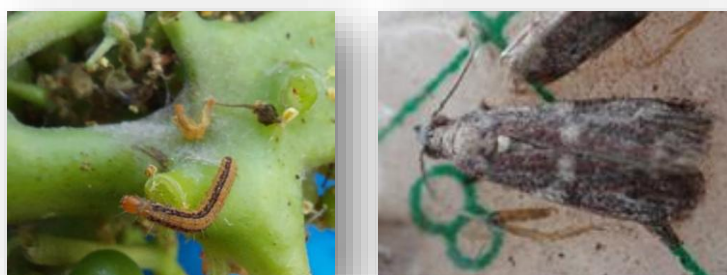
Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat secrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné



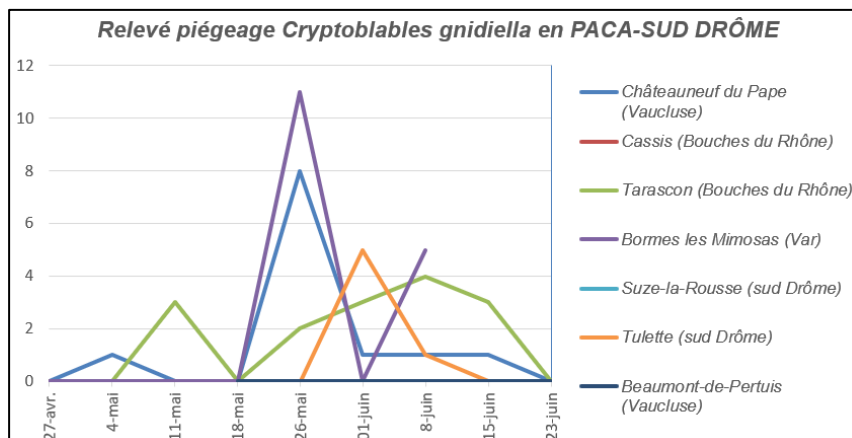
Larve et adulte (source : CA30)

Observations

De rares papillons piégés sur les territoires.

PYRALE DU DAPHNE (suite)

Observations



Analyse de risque



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver.

Informations

Parcelles natures :

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Réglementaire

NOTE TECHNIQUE NATIONALE




Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026 - [ICI](#)

Note réglementation protection des abeilles

Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Pour lire la note
complète 

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché



➤ Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes

- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H

COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- Les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- l'heure de début et de fin du traitement
- le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes ➤ l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance \(ANSES\)](#) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes



AMBROISIE



Une plante envahissante dangereuse pour la santé. Chacun doit agir !

Les plantules d'Ambroisies à feuilles d'armoise sont de sortie et sont (déjà) présentes dans notre région. Les cotylédons, ronds et souvent rouges sur le dessous, sont encore bien visibles sur les plantules.

Il est donc temps de (re)partir à la chasse, pour passer un été serein !
Pensez à vous protéger avec des gants !



L'objectif de la lutte contre les ambroisies est d'interrompre leur cycle de développement, afin d'éviter la dispersion de pollen et la production de graines.

- Sur ma propriété : je l'arrache et la laisse sur place.
- Hors de ma propriété : je signale la zone infestée.
- Hors de ma propriété, sur un terrain public ouvert au public : s'il y a seulement quelques plants, je les arrache, les laisse sur place et signale la zone.

Si vous observez de l'ambrosie, signalez la plante sur la plateforme « Signalement Ambrosie » :

- Site web : <https://www.signalement-ambrosie.fr/>
- Application mobile Signalement Ambrosie (disponible sur Android et App Store)
- Mail : contact@signalement-ambrosie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez regarder notre vidéo : [«Comment reconnaître une plantule d'Ambrosie à feuilles d'armoise ?»](#) »

DATURA STRAMOINE : *Datura stramonium*

Taxonomie :

Nom scientifique actuel : *Datura stramonium* L., 1753.

Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales.

Famille : Solanaceae.

Genre : *Datura* - Espèce : *stramonium* - Code OEPP: [DATST].

Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.



Le datura est une plante annuelle herbacée de la famille des solanacées produisant des alcaloïdes atropiniques, substances toxiques pour l'homme et l'animal. Soyez vigilant !

Cliquer sur l'image pour lire la note complète

Plante robuste, à tige épaisse, se ramifiant en parasol.

Feuilles pétiolées, entières ou souvent grossièrement dentées.

Fruit: grosse capsule ovoïde généralement épineuse (③).

Fleur solitaire, grande, blanche ou mauve, pédicellée, pentamère (①); calice tubulaire à lobes dentiformes; corolle en trompette, plissée longitudinalement, à lobes à peine marqués, mais à apex matérialisés par de longs mucrons (①, ②).



Datura ferox



Datura wrightii



Datura stramonium

Cliquer ici pour voir la fiche d'identification complète

2 pérennes

4 espèces présentes en France

2 annuelles

Datura wrightii,
Datura innoxia (en bas à droite)



Datura ferox



Datura stramonium



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône Didier RICHY

Chambre d'Agriculture de la Drôme Elsa ALARD, Alixe SANQUER

Chambre d'Agriculture du Var Julie MAZEAU

Chambre d'Agriculture de Vaucluse Raphaël GONZALES, Pauline VEZIN



Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône (13)

Chambre d'Agriculture de la Drôme (26)

Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (05)

Chambre d'Agriculture du Var (83)

Chambre d'Agriculture de Vaucluse (84)

CTIFL- La Tapy

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



**La stratégie
écophyto 2030**

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA